

Victoire pour BDS-Québec

Lorraine Guay

Numéro 805, novembre–décembre 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/92001ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guay, L. (2019). Victoire pour BDS-Québec. *Relations*, (805), 6–7.

VICTOIRE POUR BDS-QUÉBEC

Grâce à la campagne de la Coalition, le courant est coupé entre Hydro-Québec et la Israel Electric Corporation.

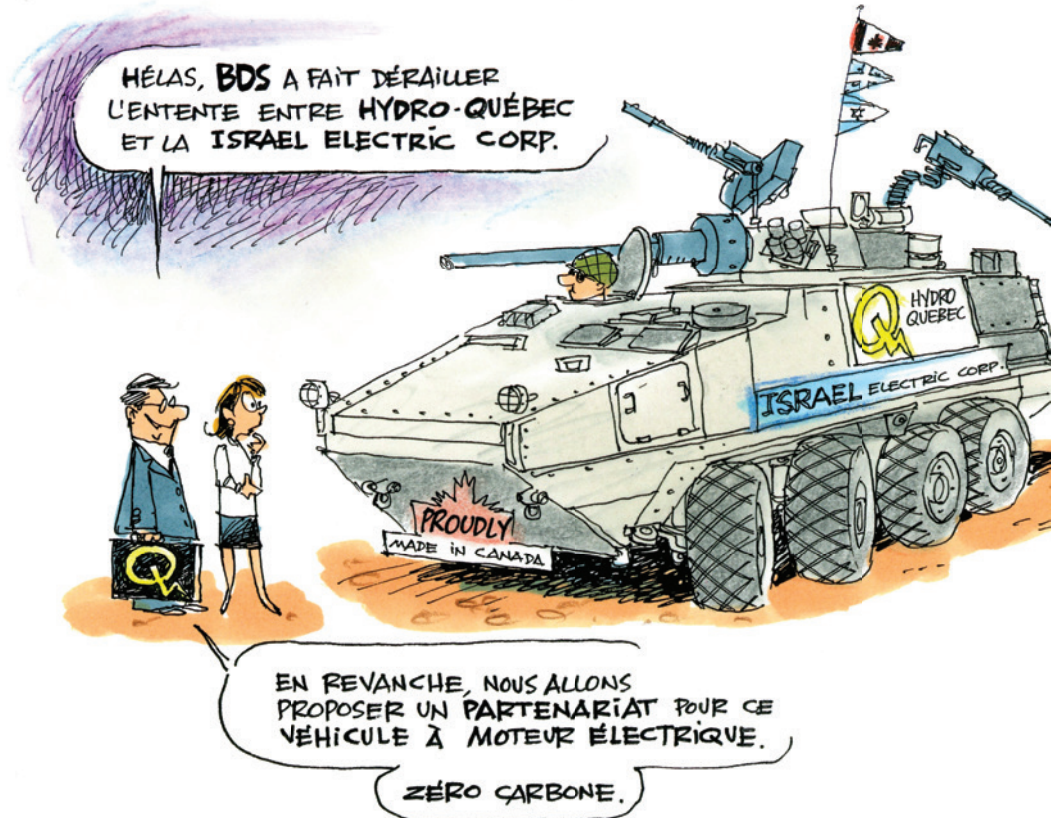
Lorraine Guay

L'auteure est membre de la Coalition BDS-Québec

Le 22 mai 2017, lors d'une « mission économique et institutionnelle historique » en Israël menée par le premier ministre du Québec d'alors, Philippe Couillard, un protocole d'entente en matière de cybersécurité a été signé entre Hydro-Québec et la Israel Electric Corporation (IEC). L'entente est demeurée secrète, Hydro-Québec refusant d'en dévoiler le contenu à la suite de demandes faites par la Coalition BDS-Québec, qui fait partie de la campagne internationale de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) contre l'État d'Israël. La société d'État affirme alors être dans son bon droit. Son avocat en chef et vice-président aux affaires juridiques, M. Sandro Cellucci, précisait, dans une correspondance adressée à la Coalition, que « Selon la législation nationale et internationale applicable, aucune loi n'interdit la signature d'un tel partenariat. Ainsi, Hydro-Québec maintiendra cette entente. »

Or, en mai dernier, l'entente ne fut pas renouvelée, bien qu'Hydro-Québec n'ait cessé de vanter l'expertise israélienne en matière de protection des clients de la société contre les nombreuses attaques de piratage informatique auxquelles elle fait face. De plus, en août, l'entente fut rendue publique grâce aux démarches de l'avocat de la Coalition, John Philpot, auprès de la Commission d'accès à l'information¹.

Que s'est-il passé? Dès la signature du partenariat entre Hydro-Québec et l'IEC, la Coalition BDS Québec a amorcé la campagne *Coupons le courant*



entre Hydro et Israel Electric! pour demander aux dirigeants d'Hydro-Québec de mettre un terme à cette entente politiquement et éthiquement inacceptable. Car l'IEC n'est pas n'importe quelle entreprise. Cette société publique au service de l'État israélien est responsable de la production et de la distribution d'électricité en Israël, mais aussi dans les territoires occupés. Elle participe donc aux politiques d'oppression des gouvernements israéliens successifs envers le peuple palestinien et au maintien de l'occupation et de la colonisation de la Palestine.

Il faut savoir que l'IEC coupe régulièrement le courant à Gaza et en Cisjordanie. Elle électrifie le « mur de la honte » dont le tracé pénètre à 85 % en territoire palestinien; elle alimente en électricité les colonies illégales qui envahissent les territoires occupés, les transformant en véritables bantoustans d'apartheid; elle approvisionne l'armée israélienne en électricité. Hydro-Québec ne pouvait ignorer la mainmise de l'appareil militaire et des services de renseignement (le Mossad) sur les secteurs civils dont l'IEC fait partie, ni la participation d'Israël à la cyberguerre, à la cybersurveillance et au cyberespionnage à l'international.

Ainsi, si l'entente avait été maintenue, il y avait lieu de penser qu'Hydro-Québec pourrait devoir assumer une responsabilité civile pour des dommages directement causés par l'IEC ou ses partenaires publics ou privés, dans le domaine de la cybersécurité en Israël. La société d'État et ses administrateurs s'exposaient aussi à des procédures en matière de responsabilité criminelle et pénale, du fait de leur association avec l'IEC.

Toutes ces informations, la campagne de la Coalition BDS-Québec les a largement diffusées. Même si Hydro-Québec refuse de lier ses décisions aux pressions subies, il est permis d'affirmer que le non renouvellement de l'entente et sa divulgation publique sont le résultat d'une lutte citoyenne. La députée de Québec solidaire, Manon Massé, a interpellé à ce sujet Éric Martel, pdg de la société d'État, ainsi que l'ex-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Moreau, lors de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Une pétition en ligne a recueilli près d'un millier de signatures; des lettres ont été envoyées à tous les députés de l'Assemblée nationale leur demandant d'appuyer la campagne; des interventions ont été faites



GUATEMALA : GO À LA CORRUPTION!

L'élection d'un nouveau président conservateur ne présage rien de bon pour le pays dans le contexte du départ de la mission anti-corruption conjointe avec l'ONU.

**Eliane Hauri
et Marie-Dominik Langlois**

Les auteures sont respectivement ex-présidente de l'Association KM207 Guatemala-Suisse et doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa

Les élections présidentielles du mois d'août dernier au Guatemala ont permis au conservateur Alejandro Giammettei de prendre le pouvoir avec 57,9% des suffrages. Le chirurgien de formation en était à sa quatrième tentative, chaque fois sous la bannière d'un parti différent, cette fois le parti Vamos («Allons-y»).

Le deuxième tour des présidentielles l'a opposé à Sandra Torres, l'ex-épouse du président Álvaro Colom (au pouvoir de 2008 à 2012), aussi tenace que lui dans son aspiration à la présidence puisqu'elle en était à sa troisième tentative consécutive après avoir divorcé de Colom, la Constitution empêchant les membres de la famille d'un président de se porter candidats. Accusée de financement illicite lors de la campagne électorale de 2015 – avec son parti l'Unité nationale de l'espoir –, elle est en détention depuis le 2 septembre dernier.

Dans cette élection marquée par un taux d'abstention élevé (plus de 57%), c'est le vote anti-Torres, une figure davantage associée à la vieille classe politique par la population, qui a permis à Giammettei de l'emporter. Bien que le slogan de son parti soit «Pour un Guatemala différent», le nouveau président – qui entrera en fonction le 14 janvier prochain – est pourtant loin de représenter une rupture et se présente plutôt comme un mélange des deux derniers présidents, combinant droite conserva-

trice et militarisme. En effet, pour réduire la criminalité et le narcotrafic, Giammettei promet une politique de *mano dura* (main de fer) grâce à la création d'un conseil national de sécurité et au retour de la peine de mort. Rappelons qu'il a lui-même été emprisonné quelques mois en 2010, à la suite de l'exécution extrajudiciaire de sept prisonniers, en 2006, alors qu'il était directeur du système pénitentiaire national. Il fut libéré faute de preuves.

Giammettei est parfois surnommé Jimmytei en raison de sa ressemblance avec le président sortant, Jimmy Morales. Ce dernier, comédien professionnel, avait remporté les élections de 2015 avec le slogan «Ni corrompu, ni voleur», après l'éviction du pouvoir du président Otto Pérez Molina et de la vice-présidente, Roxana Baldetti, grâce au travail de la Commission internationale contre l'impunité et la corruption au Guatemala (CICIG). Lors de ce «printemps» de 2015¹, le pays vibrait au rythme des manifestations, dans un contexte de ras-le-bol généralisé.

Cependant, la mascarade de Jimmy Morales n'a pas duré et le masque est vite tombé de cet acteur évangélique qui a choisi de porter les couleurs d'un parti de la droite conservatrice fondé par des militaires vétérans, le Front de convergence nationale. Lorsque les enquêtes de la CICIG l'ont ciblé directement ainsi que ses proches, Morales a rapidement changé son fusil d'épaule dans la lutte anti-corruption et il a refusé de renouveler le mandat de la Commission qui bénéficiait pourtant du soutien de 72% de la population. Elle fut ainsi dissoute le 3 septembre dernier.

après des syndicats et des milliers de dépliants ont été distribués pour informer la population québécoise, notamment lors des représentations de la pièce de théâtre *J'aime Hydro*.

L'expérience de la campagne menée par la Coalition BDS-Québec vaut pour toutes les entreprises québécoises tentées d'aller «brasser des affaires» en Israël. Un travail de vigilance s'impose et des démarches se poursuivront auprès d'Hydro-Québec, car la société d'État ne peut continuer d'encenser les exploits technologiques d'Israël sans dire un mot sur ses agressions envers le peuple palestinien et ses violations systématiques du droit international. La «sécurité» des personnes clientes d'Hydro-Québec ne peut s'obtenir au prix d'une entente faisant fi de l'insécurité criminelle imposée au peuple palestinien par Israël et ses institutions. Cela contribue à blanchir les crimes d'Israël. La vigilance et la mobilisation citoyennes s'imposent. ☺

1. L'entente se trouve sur le site Web de la Coalition à <bdsquebec.ca>.